



Etudes et
Réalizations
Géotechniques et
Hydrauliques



**Commune de CHANTESSE
(Isère)**

**Note concernant la carte de localisation des
phénomènes naturels de l'Analyse Enjeux risque
antérieure à la carte des aléas 2017**

Décembre 2019

Note concernant la carte de localisation des phénomènes naturels de l'Analyse Enjeux risque antérieure à la carte des aléas 2017

La carte de localisation des phénomènes naturels au 1 / 25000 de l'Analyse Enjeux Risque (AER) de la commune de Chantesse, antérieure à la carte des aléas de 2017 avait une simple valeur informative.

Son échelle ne permettait pas une instruction des projets au titre de l'ADS sans étude complémentaire. En conséquence, ce document doit être écarté en totalité du fait de l'analyse à plus petite échelle (1/5000) de la carte des aléas de 2017.

On notera en particulier :

- Que l'ensemble des secteurs indiqués en niveaux moyens et forts de l'AER ont fait l'objet d'une reconnaissance systématique de terrain, complétée localement par le recueil de témoignages.
- Que la méthodologie de cartographie des aléas (CCTP DDT de 2016), prise en compte pour l'établissement de la carte des aléas de Chantesse en 2017, est différente de la méthodologie de la carte de l'AER et ne peut être comparée.
- Qu'en conséquence en ce qui concerne l'évaluation des risques naturels, tout projet d'urbanisation ne doit prendre en compte que le plan de zonage de la carte des aléas de 2017 et les prescriptions associées.